



Société de conservation du lac Lovering,  
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7  
Site Internet : [www.laclovering.org](http://www.laclovering.org)  
Téléphone : 819-868-2669

## Procès-verbal

Compte-rendu de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le dimanche 19 juin 2011, à 8h30 au Centre communautaire de Fitch Bay, 394 chemin Remick.

---

## Ouverture de la réunion

La réunion débute à 8 h30.

**Administrateurs présents :** Jean-Noël Leduc, Jean-Guy Bédard, Lucie Borne, Suzanne Deschamps, André Bélanger, André Gauthier, Dave Willis.

Administrateurs ayant motivé leurs absences : Jacqueline Caboret, André Bégin, Normand Bernier

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour en ajoutant à l'item varia les points suivants : traduction, Réno-village, assemblée générale.

Adopté à l'unanimité Prop. # 30-11

### 2. Adoption du procès-verbal du 28 mai 2011

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par André Gauthier d'adopter, après modifications, le procès verbal de la réunion du 28 mai 2011.

Adopté à l'unanimité Prop. # 31-11

### 3. Rapports des projets

#### Qualité de l'eau

Les premiers prélèvements sur la transparence ont été effectués. Les autres échantillonnages débuteront au cours de la fin de semaine du 24 juin.

#### Les tributaires

Nous n'avons toujours pas reçu les résultats des travaux de caractérisation du ruisseau Roy effectués par la firme Aqua-Berge à la demande de COGESAF.

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Lucie Borne que, dans le cadre du projet de restauration des rives près de l'embouchure du Ruisseau Sans Nom de la rue des Tourterelles, la SCLL défraie le coût d'achat des membranes et des plants jusqu'à un maximum de 500\$ et apporte son aide dans la réalisation des travaux.

Adopté à l'unanimité Prop. # 32-11

Jean-Guy Bédard fera une demande auprès d'Élyse Ménard pour avoir un conférencier qui viendrait entretenir les membres de l'assemblée générale sur la renaturalisation des berges.

### **Les fossés**

Rien à signaler

### **Visibilité**

Rien à signaler.

### **Fichier des membres**

Suzanne Deschamps a débuté la saisie des inscriptions des membres qui ont déjà versé leur contribution 2011.

### **Protection des rives**

Jean-Noël Leduc propose de se faire accompagner d'un membre de la brigade verte de Magog lors du relevé de l'état de renaturalisation des rives autour du lac prévu pour la 2<sup>e</sup> semaine de juillet. L'évaluation sera faite en fonction de la réglementation actuellement en vigueur à Magog.

### **Navigation responsable**

Jean-Noël Leduc nous confirme que la MRC accepte d'installer et d'enlever les bouées qui seront achetées par la Société.

On a obtenu confirmation de la ville de Magog que la descente de la rue Valérie est située sur une rue privée.

**Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Dave Willis de procéder à l'achat de 5 bouées, dont une bouée donnée par le camp Wilvaken, et qui seront installées aux endroits les plus stratégiques du secteur magagois du lac.**

**Adopté à l'unanimité Prop. # 33-11**

### **Site d'enfouissement**

André Gauthier a communiqué avec madame Labelle de la MRC pour connaître la raison du va et vient des camions sur le site. Madame Labelle lui a confirmé qu'à sa connaissance, il n'y a pas eu d'activité d'enfouissement sur le site depuis 4 ans et que les camions ne se rendent au garage du site que pour leur entretien. Elle effectuera une surveillance particulière pour identifier toute dérogation éventuelle.

### **Installations septiques**

Rien à signaler

### **Poisson et pêche**

Dans un article paru dans Le Journal de Magog, le vice-président de l'Association de protection du lac Magog affirmait que les poissons pêchés dans le lac Magog étaient aptes à la consommation et pouvaient être mangés sans restriction. Comme cela n'était pas le cas auparavant, madame Théroix s'assurera auprès de la santé publique du bien fondé de cette affirmation relativement aux lacs de la région.

### **Règlement de zonage autour du lac**

Il est proposé par Jean-Guy Bédard et appuyé par André Gauthier que la Société de conservation du lac Lovering fasse part de son objection à l'octroi de la demande de dérogation mineure concernant une partie du lot 4-B du rang 13 du canton de Hatley au cadastre du Canton de Magog, situé sur la rue des Tourterelles qui permettrait la création d'un lot d'une largeur de 16 mètres, alors que le Règlement de lotissement 2369-2110 prévoit un minimum de 50 mètres, et ce aussi longtemps que la Société n'aura pas l'assurance que le milieu humide du ruisseau Campagna sera protégé à perpétuité.

Adopté avec 6 pour et 1 abstention

## **5. Rapport des activités**

### **Recrutement :**

Le porte à porte débutera la fin de semaine de la Saint-Jean Baptiste

### **Trésorerie :**

Tout comme l'an passé, la SCLL ne s'abonnera pas au RAPPEL en raison du coût trop élevé de la cotisation annuelle demandée.

### **Site WEB :**

Rien à signaler

### **Babillards :**

2 affichages : un premier sur la campagne de recrutement et un second sur la traversée  
Le babillard sur Bergeron devrait être déplacé à un endroit plus sec.

## **6. Varia**

### **Traduction**

Pour donner suite à une demande à savoir s'il existait une version anglaise de l'Infolettre. Lucie Borne rencontrera la personne en question pour lui en présenter verbalement le contenu en anglais

**Il est proposé par Dave Willis et secondé par Jean-Noël Leduc que quelques articles d'information et de synthèse soient traduits en anglais et affichés sur le site WEB de la Société**

**Accepté à l'unanimité Prop. # 33-11**

### **Réno-Village**

**Il est proposé par Jean-Guy Bédard et secondé par André Bélanger que Suzanne Deschamps prépare un texte à afficher sur le site WEB de la Société dans lequel sera expliqué de quelle façon un résident pourrait se prévaloir d'une subvention applicable à la rénovation de sa fosse septique dans le cadre du programme Réno-Village.**

**Accepté à l'unanimité Prop. # 34-11**

### **Assemblée générale**

Le déroulement de l'assemblée générale se fera sur le modèle des années passées et Lucie Borne vérifiera la disponibilité de Constance Ramacière pour en faire l'animation.

### **7. Date de la prochaine réunion du CA.**

- dimanche le 10 juillet 2011 à 8h30

### **8. Levée de l'assemblée**

André Bélanger, appuyé par Suzanne Deschamps, propose la levée de l'assemblée à 10h32

Lucie Borne  
Secrétaire d'assemblée

**Moi, je protège mon lac.**